

Asbl soutenue par le Service Éducation permanente de la Communauté française et la Direction Générale de la Coopération au Développement



**MAIS QUELLES SONT  
LES POLITIQUES SOCIALES  
QUE NOUS VOULONS ?**

**Commission Justice et Paix belge francophone asbl**  
rue Maurice Liécart, 31/6 • B-1150 Bruxelles • Belgique  
tél. 32-(0)2-738.08.01 • fax 32-(0)2-738.08.00  
info@justicepaix.be • www.justicepaix.be

A N A L Y S E 2 0 0 7

# MAIS QUELLES SONT LES POLITIQUES SOCIALES QUE NOUS VOULONS ?

❧ Décembre 2007 :

Quelques faits marquants de l'actualité... sociale.

- le samedi 15 décembre 2007, à l'appel des syndicats : manifestation nationale en faveur du maintien d'une sécurité sociale forte et unie. Ces deux adjectifs sont considérés comme essentiels.
- Le 20 décembre est publié le quatrième rapport bisannuel sur la pauvreté, émis par le service de lutte contre la pauvreté du Centre d'égalité des chances. Il y est notamment indiqué que plus d'un belge sur dix vit en-dessous du seuil de pauvreté et que ce chiffre passerait à 41,8 % s'il n'y avait pas la sécurité sociale.
- Le 23 décembre le gouvernement Verhofstadt, 3<sup>e</sup> version, provisoire, est sur rail. Les leaders francophones s'expriment pour dire que la priorité de ce gouvernement sera le bien-être des gens, un programme socio-économique dans lequel sera inscrite la revalorisation du pouvoir d'achat, notamment des revenus faibles (voire moyens) mais aussi la relance d'une initiative sur « le mazout ». Elio Di Rupo, président du PS, insiste sur le fait que ce gouvernement, dont son parti est membre, aura une forte empreinte sociale.

## Comment lire ces événements ?

### A quoi doit-on être attentif quand on parle des politiques sociales ?

Voici quelques points de repères utiles au citoyen, aux travailleurs ou militants de l'action sociale.

**Le premier repère** touche à ce que j'appellerais le défi du dépassement du souci d'humanité.

Les propositions politiques faites ces derniers temps s'inscrivent dans le droit fil des actions du Gouvernement Verhofstadt 2 : allier des politiques sociales structurelles avec des actions ponctuelles très visibles. En promouvant le chèque mazout, on fait du social. Du social ponctuel, charitable, sans perspective, de l'ordre du soulagement des signes (marques) les plus durs de la pauvreté.

Mais on ne lui donne aucunement une réponse structurelle.

Les personnes qui vivent la pauvreté, et que nous avons parfois l'occasion d'écouter, dans les combats de leur vie quotidienne ne cessent de le dire, au travers des lieux de dialogue comme le Centre d'égalité des chances.

Résoudre la pauvreté passera par une réflexion et des changements politiques structurels.

Des changements, nous dit-on, qui certes vont et doivent passer par la reconnaissance de l'autre comme humain à part entière : le souci d'humanité.

Et notre pays n'est heureusement pas en reste de ce point de vue.

Que du contraire si l'on observe d'autres pays Outre-Atlantique ou même Outre-Manche. Le souci politique pour les pauvres et l'inclusion sociale est permanent et réel. Il s'inscrit dans des politiques généreuses et actives.

Goutons ce plaisir mais ne nous en contentons pas.

Ce souci d'humanité s'il est le seul nouveau moteur d'action, provoque la dépendance et entretient la pauvreté, si nous ne prenons garde. Dépendance de la bonne volonté d'un pouvoir généreux qui redistribue au coup par coup les bienfaits de la croissance.

Dépendance du monde de la production vis-à-vis du monde de l'assistance.

Dépendance et demandes humiliantes, toujours à reformuler, pour atteindre au fond l'essentiel : Non pas l'humanité mais ce qui y est lié, la dignité et son corollaire de droits.

Les droits sociaux sont, en ce sens, inverses à la dépendance.

Ils sont le principe contraire.

Ces droits ne doivent jamais reculer. Ils doivent toujours et encore être le point de mire des politiques globales de nos pays.

Si nos règles fondamentales : la Constitution belge mais aussi la Charte européenne des Droits fondamentaux - telle qu'inscrite dans le Traité de Lisbonne signée en décembre dernier par nos chefs d'Etat européens - sont là pour garantir ces droits, le combat pour les rendre accessibles à tous et de manière prioritaire reste nécessaire.

Pour preuve le rapport bisannuel du service de lutte contre la pauvreté, pour preuve aussi notre expérience d'écoute de militants du quart-monde (et ce en octobre dernier). Ils nous disent combien est dure la vie face au poids des multiples difficultés qui arrivent et pour lesquelles les ressorts pour s'en sortir ne suffisent plus.

Les droits sociaux ne sont pas toujours spontanément en appui ou au service de ces personnes. Les services sociaux n'ont pas toujours ce réflexe de croire dans leurs possibles, à condition d'être solidaires.

Nous avons aussi rencontré des associations : Luttes Solidarités Travail, ATD Quart-Monde, Vivre Ensemble... qui font cette démarche de solidarité avec ceux qui revendiquent leurs droits.

Ils ont lancé, le 17 octobre un appel, passé inaperçu dans les médias, que nous reproduisons ici.

*La journée mondiale du refus de la misère aura lieu ce 17 octobre.*

*Cette année, plusieurs organisations de lutte contre la pauvreté (Luttes Solidarités Travail, ATD-Quart-monde, Entraide et Fraternité/Vivre Ensemble Education) et de défense des droits humains comme Amnesty International lancent une déclaration de solidarité avec celles et ceux qui luttent partout dans le monde pour faire reculer la pauvreté.*

*La pauvreté, une réalité marginale ? Au contraire. La précarité mobilise au quotidien plus d'un Belge sur huit.*

*Et que dire du milliard d'êtres humains vivant avec moins de un dollar par jour.*

*La responsabilité de l'échec de l'éradication de la pauvreté est d'abord collective. Nos sociétés riches engendrent aussi pauvreté et misère tant au Nord qu'au Sud.*

*Il y va de nos gouvernants de prendre les mesures politiques pour contrôler une économie qui raffole de marchés financiers spéculatifs.*

*Il y va de la volonté de nos États de mettre en haut du baromètre l'effectivité des droits pour tous.*

*Il y va de la responsabilité des citoyens de se déclarer solidaires de ces possibles changements de société.*

Appel à la solidarité..... Une solidarité forte qui assume mais dépasse aussi le souci d'humanité.

**Le second repère** touche aux valeurs de notre Etat social et à la manière dont elles sont articulées et questionnées.

Pourquoi les valeurs ? Parce que les valeurs sont en jeu et enjeu pour le système de protection sociale que nous voulons.

Notre société face à la mondialisation économique et sociale est en train de se transformer profondément.

Notre système de valeurs / articulation de valeurs entre elles s'en voit aussi bouleversé et questionné. On peut résumer par des choix éthique à faire, par exemple, entre production et pollution ou entre produits aux consommateurs (de qualité et à bas prix) et délocalisation ; entre démographie et chômage croissant pour les jeunes moins qualifiés....

De plus ces choix ne sont pas neutres. Ils induisent un projet de société et un modèle social différent.

Nous inspirant des travaux de Pierre Reman (directeur de la FOPES), nous pouvons dire que 4 valeurs modélisent notre protection sociale :

Première valeur : l'assurance

Deuxième valeur : la solidarité

Troisième valeur : l'égalité

Quatrième valeur : la dignité

Ces quatre piliers fondateurs de notre système social sont et ont toujours été en évolution.

Evolution mesurée par la notion:

- d'émancipation sociale (ou dit plus couramment l'ascenseur social) ;
- de cohésion sociale ;
- de hausse de bien-être.

Ces critères d'évolution - les statistiques le prouvent (tableaux disponibles sur demande) - sont plutôt à la baisse.

En fait ces valeurs sont remises en question par une partie de la population de notre pays ; par une certaine classe sociale qui a le sentiment de travailler .... pour les autres.

Prises individuellement ces personnes préfèrent organiser leur propre bien-être et leur propre solidarité vis-à-vis du futur.

Cette classe « moyennisante » met le système actuel en question, lui conteste la légitimité collective face à la question de l'individualisme.

L'individu-travailleur ne peut accepter qu'il «porte le poids du social» via notamment ses cotisations sociales.

Il ne peut admettre que lui, travailleur, ne puisse s'assumer pleinement.

Il ne peut considérer le non-travailleur comme un ayant-droit mais comme un chômeur à activer.

## **Quelques exemples de ces évolutions des valeurs :**

*Sur la valeur de l'assurance :*

Pensée au départ comme collective et intergénérationnelle mais aussi comme réponse à l'assistance, elle se traduit aujourd'hui - dans une recherche effrénée - vers les systèmes individuels et privés (pour ceux qui peuvent se le permettre), avec comme enjeu que le système principal devienne peu à peu un système résiduaire.

*Sur la valeur de la solidarité :*

Pensée en fonction des risques collectifs et des capacités des personnes, une tendance vise actuellement à parler d'abord de responsabilisation individuelle.

Le chômeur est-il seul et au premier chef responsable de sa situation ou la société doit-elle se prémunir des risques du chômage par toute une série de politiques ?

Nous ne voulons faire ici aucun procès de mauvaise foi aux politiques d'activation des chômeurs. Il est pertinent, valorisant, éthiquement parlant, de proposer des formations et autres incitants au travail.

Il est inconcevable d'en faire une approche conditionnée au droit.

C'est d'ailleurs le cri lancé aussi en cette fin d'année par les CPAS qui constatent que les «exclus du chômage» rejoignent les bénéficiaires du RIS.

Progrès social ? Approche participative et mobilisatrice du chômage ?

D'autant qu'il n'est pas nécessairement prouvé que le plein emploi soit une possibilité ni même une nécessité économique.

*Sur la valeur égalité :*

Pensée comme une égalité des droits, elle pourrait devenir une simple égalité de chances face au marché de l'emploi.

*Sur la valeur dignité :*

Une vie digne, est-ce seulement une vie dont la sécurité minimale d'existence est assurée par l'octroi du RIS ?

Bien sûr ceci est fondamental, mais les droits sociaux ne se limitent pas à cette seule reconnaissance. La dignité passe par la reconnaissance dans le monde social, économique, politique et culturel.

Les deux repères ici exposés ont fait l'impasse sur un troisième point : celui de l'efficacité du système. Ceci est volontaire. Nous ne voulons pas entrer, pour le moment, dans une bataille de chiffres sur le sujet.

Gageons cependant que notre système social est efficace.

Il est tant envié par nos voisins. Il est aussi considéré comme égalitaire en redistribution.

Contribue-t-il au bien-être et à quel niveau ?

C'est un autre sujet d'un autre temps de réappropriation.

